

# L'amélioration de l'accès aux soins des travailleurs indépendants âgés en France : évaluation d'une politique proactive

Estelle Augé<sup>1,2,\*</sup> et Nicolas Sirven<sup>3,1</sup>

*Version préliminaire – Ne pas citer*

*Novembre 2021*

**Résumé :** Ce chapitre mesure l'impact du programme PARI (*Programme d'Actions pour une Retraite Indépendante*) sur l'accès et le montant total consommé de soins ambulatoires des travailleurs indépendants actifs et retraités, en France. Cette politique proactive de ciblage des individus à risque a été mise en place par le Régime social des indépendants (RSI) en 2015. Elle consistait en une analyse complète de la situation économique, sociale et sanitaire de ses assurés, artisans et commerçants âgés de 60 à 79 ans, afin de prévenir la perte d'autonomie, en offrant une solution individualisée et coordonnée (composée d'aides sanitaires et/ ou sociales). Nous avons utilisé les données administratives du RSI et à partir de modèles de panel à effets fixes (2014-2016), une approche en différence de différences a été utilisée pour estimer l'effet du programme en intention de traiter. Des tests de robustesse ont été effectués pour garantir de la sensibilité de l'approche analytique. Les résultats indiquent, à court terme, une amélioration de l'accès aux soins ambulatoires des populations traitées, notamment les hommes, sans effets sur le montant des dépenses. Les effets concernent le recours à des soins potentiellement liés à la perte d'autonomie (prothèses, matériel médical et pharmacie).

**Mots-clefs :** Demande de soins, aides sociales, étude quasi-expérimentale, intention de traiter

**JEL codes :** I12, I18, I14

---

1. IRDES (Institut de recherche et documentation en économie de la santé), Paris (France)

2. LIRAES (URP 4470), Université de Paris, Paris (France).

3. EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique), Rennes & Paris (France)

\* Auteur correspondant : [auge@irdes.fr](mailto:auge@irdes.fr)